LES GESTES À FAIRE : LA RÈGLE DES 4 A

ARRÊTER

les engins, les appareils électriques, les sources chaudes (cigarette…)



En cas de contact de l'engin avec un réseau électrique, le dégager du réseau avant de l'arrêter.

ALERTER

les sapeurs-pompiers puis l'opérateur du réseau de gaz



AMÉNAGER

un périmètre autour de la fuite



ACCUEILLIR

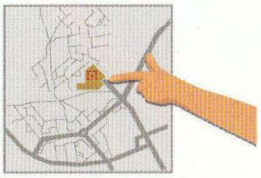
les secours et se tenir à leur disposition



COMMENT ALERTER LES SECOURS ?



COMPOSEZ LE 18
depuis un téléphone portable.
ATTENTION :
Utiliser le téléphone loin de la fuite.



INDIQUEZ LE LIEU PRÉCIS
où vous vous trouvez et précisez que vous appelez pour un endommagement de réseau et le type de réseau.



ÉCOUTEZ attentivement les questions et **RÉPONDEZ CALMEMENT**.
Faites répéter si nécessaire.

NE RACCROCHEZ JAMAIS LE PREMIER